

# COMMUNIQUE



GET 13/05

Le 19 février 2013

Diffusion immédiate

## **Groupe Eurotunnel conteste le rapport préliminaire de la Commission de la concurrence britannique**

La Commission de la concurrence britannique a fait connaître la teneur de son rapport préliminaire concernant l'acquisition par Groupe Eurotunnel SA des actifs de l'ex-Seafrance et la création de MyFerryLink, un nouvel opérateur sur le marché transmanche.

Eurotunnel n'est pas surpris par cette position intermédiaire mais conteste ce rapport préliminaire selon lequel l'entrée d'un nouvel opérateur MyFerryLink, qui a permis la création de 500 emplois, porterait atteinte à la concurrence et pourrait conduire à une augmentation des prix.

Eurotunnel souligne que, depuis l'accord donné par l'autorité de la concurrence française en 2012, les opérateurs de ferrys du Déroit ont cherché à instrumentaliser le processus initié par l'autorité de la concurrence britannique pour protéger leurs propres intérêts face à ce nouvel entrant et éviter une concurrence accrue.

Eurotunnel considère que l'acquisition des navires de l'ex-Seafrance, neuf mois après sa liquidation et la fin de son activité, et la création d'un nouveau concurrent sur le marché transmanche, à savoir MyFerryLink, renforce la concurrence et apporte un choix supplémentaire à l'offre déjà existante pour les clients.

Cette position est étayée par les auditions réalisées par la Commission de la concurrence auprès des clients utilisant les services transmanches, aussi bien les ferries que le Tunnel. Ces auditions sont publiées sur le site de la Commission.<sup>1</sup>

**Jacques Gounon, Pdg de Groupe Eurotunnel SA**, a déclaré : « *Eurotunnel a l'intention de continuer à travailler avec la Commission de la concurrence pour dissiper les inquiétudes soulevées par les opérateurs de ferrys et démontrer que la création de MyFerryLink est une bonne nouvelle pour le marché puisqu'elle est favorable aux clients et à la concurrence* ».

### **Contact presse :**

Fabienne Lissak : 01.40.98.04.67

### **Contact analystes et investisseurs :**

Michael Schuller : 03.21.00.87.49

---

<sup>1</sup> <http://www.competition-commission.org.uk/our-work/eurotunnel-seafrance/evidence/summaries-of-hearings-held-with-parties>